

L'ÉCOLE DES ARTS

CONSERVATOIRE DE VAUX-EN-VELIN

MUSIQUE
DANSE
ARTS PLASTIQUES
THÉÂTRE

À RAYONNEMENT COMMUNAL
55 RUE DE LA RÉPUBLIQUE / 04 78 79 51 41



MÉTROPOLE DE LYON

CURSUS INSTRUMENTAL - POUR LES 7-16 ANS

MUSIQUE



MUSIQUE

CURSUS INSTRUMENTAL POUR LES 7-16 ANS

Organisé en cycles, le cursus instrumental propose un apprentissage destiné aux élèves de 7 ans à 16 ans. Il est constitué de trois matières :

■ la Formation Instrumentale

(cours d'instruments collectifs ou individuels)

■ la Formation Musicale

(langage de la musique, culture musicale, théorie de la musique, etc.)

■ la Pratique Musicale Collective

(au choix : orchestre cordes, orchestre junior d'instruments à vent et d'instruments polyphoniques, ensemble de musiques traditionnelles, chorale des enfants ou chorale des ados)

Location d'instruments

L'École des Arts loue des instruments, en priorité aux débutants. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

INSTRUMENTS

Les instruments enseignés à l'École des Arts sont :

- **les cordes** : violon, violon alto, violoncelle
- **les bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- **les cuivres** : trompette, tuba, trombone
- **les instruments polyphoniques** : guitare, clavecin, accordéon, piano, percussions

PREMIER CYCLE

Il dure 5 ans minimum. Des parcours personnalisés peuvent être mis en place durant ce cycle. À l'issue de ce cycle, l'élève peut s'orienter vers la pratique amateur ou un second cycle.

■ Première et deuxième année

Lors de ces deux années, l'enfant détermine son choix d'instrument et confirme sa motivation à jouer de la musique. Pour cette étape, l'École des Arts privilégie les cours collectifs d'instruments, le « faire de la musique ensemble » et des temps de rencontre parents/enfants/enseignants autour de portes ouvertes, de restitutions de travail et de concerts.

- **Contenu** : cours d'instrument collectif, pratique musicale collective et formation musicale
- **Jours** : cours possibles du lundi au samedi
- **Durée** : 2h par semaine

■ De la troisième à la cinquième année

Les élèves apprennent à maîtriser leur instrument, à acquérir une formation musicale globale et à pratiquer la musique dans un collectif. L'élève obtient son premier cycle en réussissant un examen la dernière année. Pour cela, l'élève doit valider trois matières : la pratique instrumentale, la formation musicale et la pratique musicale collective.

- **Contenu** : cours d'instrument collectif ou individuel (entre 30 min et 1h), formation musicale (entre 1h30 et 2h) et pratique musicale collective (entre 1h et 2h)
- **Jours** : cours possibles du lundi au samedi, une fois par semaine
- **Durée** : entre 3h30 et 5h par semaine



MUSIQUE AU BAC

L'École des Arts propose un cours « musique au bac », gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'école. Ce cours est ouvert aux lycéens vaudais désireux de préparer l'option musique au baccalauréat.

LIEU DES COURS

Département musique de l'École des Arts, 55 rue de la République, Vaulx-en-Velin.

TARIFS ANNUELS

■ Cursus instrumental

	Quotient CAF	Tarifs vaudais	Tarifs extérieurs
A et B	0 à 370	34,50€	347€
C	371 à 510	69€	347€
D	511 à 850	103,50€	347€
E	851 à 1200	138€	347€
F et G	1201 et +	173,50€	347€

■ Location d'instrument

	Quotient CAF	Tarifs vaudais	Tarifs extérieurs
A et B	0 à 370	33€	220€
C	371 à 510	66€	220€
D	511 à 850	99€	220€
E	851 à 1200	132€	220€
F et G	1201 et +	164,50€	220€

■ Musique au bac (cours gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'École des Arts)

	Quotient CAF	Tarifs vaudais	Tarifs extérieurs
A et B	0 à 370	14,50€	147€
C	371 à 510	29€	147€
D	511 à 850	43,50€	147€
E	851 à 1200	58€	147€
F et G	1201 et +	73,50€	147€

L'ÉCOLE DES
ARTS
CONSERVATOIRE DE VAULX-EN-VELIN
CLASSÉ À RAYONNEMENT COMMUNAL PAR L'ÉTAT

04 78 79 51 41 - ECOLEDESARTS@MAIRIE-VAULXENVELIN.FR